BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

BANQUE SBA

Société anonyme au capital de 40 280 042 €
Siège social : 68, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris
999 990 062 R.C.S. Paris

Documents comptables annuels approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021

A. – Comptes sociaux

I. – Bilan publiable au 31 décembre 2020

(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/2020	31/12/2019
Caisse, banques centrales, C.C.P.	237 463	285 834
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédits	229 594	187 794
Operations avec la clientèle	283 378	382 083
Obligations et autres titres à revenu fixe	67 861	47 512
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	102	26
Parts dans les entreprises liées	33 142	32 255
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Location simple	-	-
Immobilisations incorporelles	176	458
Immobilisations corporelles	521	665
Capital souscrit non verse	-	-
Actions propres	-	-
Autres actifs	6 872	7 827
Comptes de régularisation	1 906	619
Total de l'actif	861 015	945 073

Passif	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, C.C.P.	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	123 313	151 066
Operations avec la clientèle	604 558	660 455
Dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs	2 080	3 218
Comptes de régularisation	1 821	2 249
Provisions pour risques et charges	3 162	3 183
Dettes subordonnées	-	-
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	-	-
Capitaux propres hors F.R.B.G.	126 081	124 902
Capital souscrit	40 280	40 280
Prime d'émission	1 010	1 010
Réserves	60 128	60 045
Ecarts de réévaluation	-	-
Provisions réglementées et subventions d'investissements	-	-
Report à nouveau	23 484	19 500
Résultat de l'exercice	1 179	4 067
Total du passif	861 015	945 073

Hors bilan	31/12/2020	31/12/2019
Engagements donnés		
Engagements de financement	56 598	29 216
Engagements de garantie	33 331	37 147
Engagements sur titres	-	-

Engagements reçus		
Engagements de financement	-	-
Engagements de garantie	50 696	85 435
Engagements sur titres	-	-

II. – Compte de résultat

(En milliers d'euros.)	31/12/2020	31/12/2019
+ Intérêts et produits assimilés	17 069	19 909
- Intérêts et charges assimilées	-6 122	-8 626
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées (1)		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées (1)		
+ Produits sur opérations de location simple (2)		
-Charges sur opérations de location simple (2)		
+ Revenus des titres à revenu variable		
+ Commissions (produits)	1 684	1 284
- Commissions (charges)	-361	-262
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 888	2 127
+/-Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		131
+ Autres produits d'exploitation bancaire	568	448
- Autres charges d'exploitation bancaire	-4	-42
Produit net bancaire	14 722	14 969
-Charges générales d'exploitation	-10 467	-10 319
-Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-505	-277
Résultat brut d'exploitation	3 750	4 373
+/- Coût du risque	-2 911	-309
Résultat d'exploitation	839	4 064
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	735	1 610
Résultat courant avant impôt	1 574	5 674
+/- Résultat exceptionnel	16	25
- Impôt sur les bénéfices	-411	-1 633
+/- Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
Résultat net	1 179	4 067

III. – Notes annexes aux comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2020

Méthodes comptables

I. – Principes généraux

Les comptes annuels 2020 sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) et intègrent les comptes de la succursale de Chypre.

II. – Operations en devises

Les positions de change résultant des opérations au comptant ou à terme sont réévaluées au cours de change en vigueur à la date de clôture ; les profits ou pertes résultant des opérations de change au comptant sont enregistrés en résultat de change. Les reports ou déports des opérations de change à terme sont enregistrés en produits ou en charges, prorata temporis, sur la durée de vie des contrats.

III. – Crédits à la clientèle et provisions d'exploitation

Les crédits à la clientèle sont détaillés par nature dans notre tableau n°3.
Ils incluent les encours douteux, nets des provisions.

En application du règlement ANC n°2014-07, lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis.
La banque SBA ne compte aucune créance restructurée à des conditions hors marché.
Conformément aux dispositions des articles 2231-1 et 2231-2 de ce règlement, l'actualisation des flux prévus de capital et d'intérêts des créances douteuses a été effectuée au 31 décembre 2020.
Le classement pour une contrepartie donnée des encours en encours douteux entraîne par contagion un classement identique de l'encours et des engagements relatifs à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.
Les provisions pour créances sur la clientèle sont déterminées dossier par dossier, lorsque la Direction estime qu'il existe un risque de non-recouvrement total ou partiel. Elles se font en tenant compte des perspectives de recouvrement (niveau de solvabilité de l'emprunteur), des procédures suivies (à l'amiable ou par voie légale), de l'évaluation des garanties recueillies et la possibilité effective de leur mise en œuvre. Elles sont enregistrées en déduction des actifs, et sont constituées dans la même monnaie que la créance concernée.
Les intérêts des créances douteuses font l'objet d'une provision d'un montant identique et sont portées en diminution des postes de produits d'intérêts concernés et, par conséquent, du Produit Net Bancaire.
Notre tableau numéro 10 ventile nos créances douteuses par secteur économique.

IV. – Risques et charges

Les engagements sur les pays classés à risque sont suivis et contrôlés de façon permanente.
Les provisions sur risques pays figurent au passif du bilan (cf. tableau 9). Elles sont déterminées suivant instruction de la Direction Générale en fonction de la situation financière de chaque pays.
Notre exposition aux risques pays reste principalement concentrée sur les pays du Proche - Orient.

V. – Titres d'investissement, de transaction, titres de participation et de filiales

A) Titres d'investissement

Sont comptabilisés en titres d'investissement les titres acquis dans un objectif de rendement jusqu'à échéance.
Conformément au règlement ANC n°2014-07, la Banque effectue l'étalement en produit ou perte de la surcôte ou décote des titres à revenu fixe.
Les titres sont enregistrés au bilan à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition.
Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres.
Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

B) Titres de transaction

Sont comptabilisés en titres de transaction les titres acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.
Les titres sont évalués à chaque arrêté comptable au cours du marché et enregistrés en mark-to-market.

C) Titres de participation et de filiales

A la clôture de l'exercice, la valeur des titres de participation et de filiales est estimée en considération de leur valeur d'usage et les moins-values latentes donnent lieu à constitution de provisions pour dépréciation.
Cependant, dès lors que la filiale a enregistré un déficit pendant l'année, une provision identique est constituée.

VI. – Immobilisations

Les immobilisations incorporelles concernent les frais d'établissement et les logiciels acquis. Ils sont amortis sur une durée de trois ans.
Les immobilisations corporelles figurant à l'actif ont une valeur brute constituée par leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés sur la durée de vie probable d'utilisation des biens selon le mode linéaire ou dégressif.
L'application du règlement ANC 2014-03 n'a pas généré d'impact significatif dans les comptes au 31 décembre 2020.

Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

Frais d'établissement et logiciels	3 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Immeubles	20 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

VII. – Fonds propres

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2019, le résultat a été affecté en report à nouveau pour un montant de 3.984.071,66 euros et 82.991.00 euros en réserve ordinaire, montant qui constitue une réserve non distribuable effectuée au sein de la succursale de Chypre au titre de l'IFRS 9
Quant au capital social de 40.280.042 euros, il se compose de 1.830.911 actions au nominal de 22 euros.

VIII. – Frais de personnel

La provision retraite calculée pour l'exercice 2020 est effectuée en application de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003, qui modifie le montant des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière.
Cette provision s'élève à 351.397 euros au 31 décembre 2020.
Conformément à la recommandation 2013-02 de l'ANC et au règlement sur les passifs, une provision pour médailles du travail est enregistrée dans les comptes de la Banque SBA Paris et se monte à 255.979 euros au 31 décembre 2020.

IX. – Comptabilisation des charges et des produits

Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires T.T.C. réglés cette année à nos commissaires aux comptes s'élève à 117.671 euros pour Deloitte et 65.102 euros pour Mazars.

Intérêts et commissions

Les intérêts et commissions assimilées aux intérêts sont comptabilisés prorata temporis.
Toutes les autres commissions sont enregistrées à l'encaissement, y compris les commissions reçues ou payées lors de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, pour lesquelles, du fait de leur caractère non- significatif, le règlement n° 2014-07 n'a pas été appliqué.
Les produits et charges en devises sont enregistrés dans leur devise originelle.
Les encaissements et décaissements ainsi que les produits et charges courus sont convertis en euros quotidiennement au cours du jour.

Revenus des titres de participation, titres de l'activité de portefeuille et de placement

Les revenus des actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à la date d'encaissement.
Les revenus des obligations et autres titres à revenus fixes sont comptabilisés sur la base des intérêts courus.

X. – Impôt sur les sociétés

Les impôts concernant l'exercice de clôture mais dont la mise en recouvrement n'interviendra que l'année suivante, sont provisionnés dans les comptes de l'exercice de clôture.
Les avoirs fiscaux et crédits d'impôts attachés au revenu du portefeuille titres sont comptabilisés en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés.

XI. – Autres informations

La Banque SBA est consolidée par intégration globale par le groupe B.L.F.

XII. – Conséquence de la crise de la COVID-19

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la crise Libanaise d'une part et la crise mondiale du Coronavirus d'autre part ont entrainé une diminution sensible de notre activité et de nos résultats.

Il ne nous est pas possible, à ce stade, de chiffrer précisément, tant au niveau des activités que des résultats, la part de cette baisse qu'il convient d'affecter à la seule crise du Coronavirus.
Seul, un de nos clients dont l'activité est pour l'essentiel concentrée dans les Etats du Golfe, a bénéficié du moratoire prévu par la réglementation sur le report d'échéance et le rééchelonnement des crédits en réponse à la pandémie de COVID - 19. A l'échéance de ce moratoire ce client a été déclassé en créances douteuses pour un montant de EUR 3,5 millions.

XIII. – Évènements post clôture

Aucun évènement post clôture n'est à signaler pour ce début d'année 2021.

Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat

Tous les chiffres ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros.

1. – Créances sur les établissements de crédit

	2020	**2019**
Caisse et banques centrales à vue	237 463	285 834
Comptes à vue	116 296	77 099
Prêts JJ	-	37 387
Comptes à terme	113 275	73 187
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	23	121
Créances douteuses	-	-
	467 057	473 628
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	462 982	471 653
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an	4 075	1 975
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	-	-

2. – Dettes sur les établissements de crédit

	2020	**2019**
Comptes à vue	42 552	74 529
Emprunts JJ		
Comptes à terme	80 758	76 534
Dettes rattachées	3	3
	123 313	151 066
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	123 313	151 066
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an		
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans		
Durée résiduelle supérieure à 5 ans		
	123 313	151 066

3. – Créances sur la clientèle

	2020	**2019**
Créances commerciales	-	-
Crédits à l'exportation	6 295	3 743
Crédits de trésorerie	108 617	174 470
Crédits d'équipement	10 199	12 051
Crédits à l'habitat	60 385	58 780
Prêts à la clientèle financière	-	445
Autres concours à la clientèle	12 400	20 391
Comptes à vue	54 708	99 345
Créances rattachées	940	1 800

Créances douteuses compromises	65 578	51 675
Provisions sur créances douteuses compromises	-62 889	-51 675
Créances douteuses non compromises	45 201	34 912
Provisions sur créances douteuses non compromises	-18 055	-23 854
	283 378	382 083
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	183 257	193 736
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an	25 403	59 629
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	65 298	99 549
Durée résiduelle supérieure à 5 ans	9 421	29 169
	283 378	382 083

Répartition des emplois clientèle par devises	**2020**	**2019**
USD	60 %	66 %
EUR	38 %	32 %
Autres	2 %	2 %

Répartition des emplois clientèle par pays	**2020**	**2019**
France	21 %	18 %
Europe	14 %	12 %
Moyen Orient	42 %	57 %
Autres	22 %	13 %

4. – Dettes sur la clientèle

	2020	**2019**
Comptes à vue	353 507	215 461
Comptes à terme	250 357	425 506
Emprunts auprès de la clientèle financière		17 321
Dettes rattachées	694	2 167
	604 558	660 455
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	550 524	508 432
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an	53 964	151 346
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	70	677
Durée résiduelle supérieure à 5 ans		
	604 558	660 455

Répartition des emplois clientèle par devises	**2020**	**2019**
USD	66 %	73 %
EUR	28 %	21 %
Autres	6 %	6 %

Répartition des emplois clientèle par pays	**2020**	**2019**
Europe	26 %	34 %
Moyen Orient	65 %	56 %
Autres	9 %	10 %

5. – Titres

	2020					**2019**				
	Valeur brute	**Valeur de marché**	**+ Value latente**	**- Value latente prov.**	**Valeur nette comptable**	**Valeur brute**	**Valeur de marché**	**+ Value latente**	**- Value latente prov.**	**Valeur nette comptable**
Obligations										
Titres cotés										
Emis par organismes publics	5 805	5 805			5 805	4 984	4 984			4 984
Emetteurs autres	62 056	62 056			62 056	42 528	42 528			42 528

	67 861	67 861	0	0	67 861	47 512	47 512	0	0	47 512
Actions										
Titres cotés										
SICAV de capital										
FCP de capital										
- Autres actions										
Titres non cotés										
- Autres actions										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Durée restant à courir	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Montants	8 536 €	9 314 €	22 745 €	27 266 €	67 861 €

Répartition des emplois clientèle par nature comptable	2020	2019
Titres de transaction	11 578 K€	11 979 K€
Titres de placement	0 K€	0 K€
Titres d'investissement	56 283 K€	35 532 K€

6. – Parts dans les entreprises liées et titres de participation

	Valeur Nette au 01/01/2020	Acquisitions	Reclassement et Change	Dotation ou Reprise de l'année	Valeur Nette au 31/12/2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020
1) Parts dans les Entreprises liées							
L.F. Finance Suisse	32 255		152	735	33 142	34 221	1 079
2) Titres de participation							
Certificat FGDR	16	20	56		92	92	
T.B.L. Réalisation P.L.C.						1 286	1 286
SWIFT	10				10	10	
Total	32 281	20	208	735	33 244	35 609	2 365

7. – Immobilisations brutes

	Montant au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Montant au 31/12/2020
1) Immobilisations incorporelles	2 322	25			2 347
Fonds commercial					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	2 322	25			2 347
2) Immobilisations corporelles	4 022	54			4 076
Construction	699				699
Mobilier et Matériel	2 365	43			2 408
Agencement	958	11			969
Total	6 345	79			6 424

8. – Amortissements

	Montant au 01/01/2020	Dotations	Amortissement sur cessions	Autres mouvements	Montant au 31/12/2020
1) Immobilisations incorporelles	1 864	74		233	2 171
Fonds commercial					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	1 864	74		233	2 171
2) Immobilisations corporelles	3 357	199			3 556
Construction	424	17			441
Mobilier et Matériel	1 986	179			2 165
Agencement	947	3			950
Total	5 221	273		233	5 727

9. – Provisions pour créances douteuses, risques et charges et risques pays

	Montant au 01/01/2020	Dotations	Reprises et utilisations	Reclassement et différence de change	Montant au 31/12/2020
Provisions pour créances douteuses clients	75 529	9 584	-434	-3 735	80 944
Provisions pour créances douteuses banques					
Provisions inscrites au Passif pour :					
- Charges	461	70	-42		489
- Indemnités de fin de carrière	321	40	-10		351
- Risques Pays	1 660			-141	1 519
- Hors Bilan	741	411	-307	-42	803
- Charges					
Total provisions	78 714	10 105	-793	-3 918	84 106

Le ratio des créances douteuses nettes de provisions sur les crédits à la clientèle est passé à 10,53 % au 31 décembre 2020 contre 2.89 % au 31 décembre 2019.
Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 73,05 % fin 2020 contre 87.23 % fin 2019.

10. – Ventilation par secteur économique des clients douteux

	Encours au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020	Taux de provision au 31/12/2020	Encours au 31/12/2019	Provisions au 31/12/2019	Taux de provision au 31/12/2019
Immobilier	19 798	2 785	14,07 %	6 067	1 770	29,17 %
Transport Maritime	3 978	3 978	100,00 %	4 043	4 043	100,00 %
Fabrication industrielle	44 036	40 860	92,79 %	42 981	37 904	88,19 %
Activité commerciale	42 379	32 733	77,24 %	32 905	31 222	94,89 %
Télécommunication	588	588	100,00 %	591	591	100,00 %
	110 779	80 944	73,07 %	86 587	75 530	87,23 %

11. – Capitaux propres

	Montant au 01/01/2020	Distribution de dividendes	Affectation du résultat 2019	Mouvements de capital	Autres mouvements	Montant au 31/12/2020
Capital	40 280					40 280
Prime d'émission	1 010					1 010
Réserve légale	4 028					4 028
Réserve sur + value à long terme	-					-
Réserve ordinaire	56 017		83			56 100
Report à nouveau	19 500		3 984			23 484
Provisions règlementées	-					-
Résultat au 31/12/2019	4 067		< 4 067 >			-
Résultat au 31/12/2020						1 179
Acompte Distribution de dividendes						-
Total	124 902	-	-	-	-	126 081

12. – Comptes de régularisation et autres actifs et passifs :

Actif	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Débiteurs divers	6 872	7 657
Charges payées d'avance	453	419
Comptes d'ajustement devises	1 334	-

Produits à recevoir	19	178
Comptes de règlement sur titres	-	170
Autres comptes de régularisation	100	22
Total	8 778	8 446

Passif	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Dettes fiscales et sociales	2 074	3 216
Produits perçus d'avance	49	53
Comptes d'ajustement devises	-	-
Charges à payer	1 633	1 626
Créditeurs divers	7	2
Chèques en attente d'encaissement	0	0
Autres comptes de régularisation	138	569
Total	3 901	5 466

13. – Détail du cout du risque

	2020	2019
Dotations	-3 651	-3 367
- Créances douteuses	-3 651	-3 367
- Risques pays	0	0
- Pertes et charges		
- Engagements de fin de carrière		
- Engagements par signature	0	0
Pertes sur créances irrécupérables	-17	-3 159
- Créances douteuses	-17	-3 159
- Pour risques et charges	0	0
- Risques pays		
Reprises de provisions	757	-6 217
- Créances douteuses	757	-6 217
- Risques pays	0	0
- Pour risques et charges		
Récupérations sur créances amorties	-	-
- Créances douteuses	-	-
- Risques pays	-	-
Coût du risque	-2 911	-309

14. – Chiffre d'affaires et résultat

	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Chiffre d'affaires	21 209	23 899
Produit net bancaire	14 722	14 969
Résultat brut d'exploitation	3 750	4 373
Résultat net avant impôt	1 590	5 700
Impôt sur les sociétés	-411	-1 633
Résultat net	1 179	4 067

Moyenne du cours du Dollar :

- 2020 : 0,8149 €
- 2019 : 0,8935 €

15. – Ventilation géographique du produit net bancaire

	2020			2019		
	Métropole	**Etranger**	**Total**	**Métropole**	**Etranger**	**Total**
Intérêts et assimilés						
- Produits	12 712	4 377	* 17 069	15 529	5 315	* 19 908
- Charges	-5 357	-785	*-6 122	-7 467	-2 095	*-8 626
Net	7 355	3 592	10 947	8 062	3 220	11 282
Revenu des titres à revenu variable						
Commissions						
- Produits	1 451	233	1 684	1 140	144	1 284
- Charges	-310	-51	-361	-225	-37	-262
Net	1 141	182	1 323	915	107	1 022
Operations financières						
- Solde des opérations de négociation	1 866	23	1 889	2 125	2	2 127
- Solde des opérations sur titres de placement				131		131
Net	1 866	23	1 889	2 256	2	2 258
Autres opérations bancaires						
- Produits	264	303	567	187	262	449
- Charges	-4		-4	-42		-42
Net	260	303	563	145	262	407
Produit net bancaire	10 622	4 100	14 722	11 378	3 591	14 969

** Déduction faite des comptes liés (Paris et Chypre)*

La colonne « Métropole » regroupe les charges et produits de l'activité de la BANQUE SBA Paris.
La colonne « Etranger » regroupe les charges et produits de l'activité de l'agence de Chypre.

15 bis. – Ventilation par nature des intérêts

	Banques	**Clients**	**Titres**	**Total**
Intérêts et produits assimilés	1 670	14 147	1 252	17 069
Intérêts et charges assimilés	-319	-5 555	-248	-6 122

16. – Produits et charges exceptionnels

	2020	**2019**
Produits	34	30
Charges	18	5

17 -Charges de personnel et effectif moyen

Charges de personnel :

	2020	**2019**
Salaires et Traitements	3 625	3 662
Charges Sociales	2 504	2 486
Total	6 129	6 148
Dont charges de retraite	499	432

Effectif moyen :

	2019	2019
Direction Générale	3	3
Cadres	29	28
Techniciens	24	23
Total	56	54

18. – Comptes liés intra-groupe

31/12/2020	Banque Libano Française	LF Finance
Actif		
Comptes courants	1 688	1 604
Prêts Jour/Jour		
Prêts Terme		
Créances rattachées		
Prêts Subordonnés		
Net Titres de Participation		
Passif		
Comptes courants	3 322	19 976
Emprunts Jour/Jour		
Emprunts Terme	80 224	
Dettes rattachées	2	
Autres sommes dues		
Hors Bilan		
Forex à Terme		
Financement Donné		
Financement Reçu	43 024	1 330
Garanties Données	2 743	
Intérêts		
Total charges	-17	-117
Total produits	47	9
Commissions		
Charges		
Frais de siège	<468 >	
Produits	6	20

19. – Engagements hors-bilan

Engagements donnés	2020	2019
Engagements de financement		
Ouvertures de L/C's confirmés d'ordre de la clientèle	22 735	23 577
Acceptations à payer (d'ordre de la clientèle)	5 016	1 818
Autres engagements en faveur de la clientèle	28 847	3 821
	56 598	29 216
Engagements de garantie		
Garanties émises d'ordre de banques	9 300	8 830
Garanties, avals, et cautions sur marchés d'ordre de la clientèle	22 842	25 052
Engagements douteux	1 189	3 265
	33 331	37 147

Engagements reçus	2020	2019
Garanties reçues de banques	50 696	85 435
Garanties reçues des sociétés d'assurance et administrations		
	50 696	85 435

20. – Comptes inactifs
(au sens de la loi ECKERT promulguée le 13 juin 2014)

Nombre de comptes inactifs ouverts	103
Encours des dépôts et avoirs inscrits sur ces comptes inactifs	4 443 344,43 €
Nombre de compte inactifs transférés à la CDC en 2019	2
Montant total des fonds déposés à la CDC en 2019	1 010,50

V. – Affectation des résultats

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2020, au report à nouveau, soit 1 178 854,46 €.
Comme conséquence de ces opérations :

- la réserve légale reste inchangée à 4 028 004,20 €.
- le compte de report à nouveau sera porté de 23 484.071,66 € à 24 662 926,12 €
- la réserve ordinaire reste inchangée à 56 100 293,43 €.

L'Assemblée Générale constate que le résultat net et le résultat distribué des trois derniers exercices ont été les suivants :

- 2017 : résultat net : 3 354 109,59 €. Pas de distribution de dividendes ni de revenus.
- 2018 : résultat net : 3 589 236,56 €. Pas de distribution de dividendes ni de revenus.
- 2019 : résultat net : 4 067 062,66 €. Pas de distribution de dividendes ni de revenus.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

VI. – Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BANQUE SBA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de

déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque de crédit et provisions pour risque pays

Risque identifié

Dans le cadre de ses activités de crédit à la clientèle, la banque SBA est exposée au risque de crédit clientèle.
L'évaluation et l'identification du risque de crédit requiert l'exercice du jugement par la direction, en particulier dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 d'une part et de crise libanaise d'autre part, et accentué par la réglementation sur le report d'échéance et le rééchelonnement des crédits.
SBA comptabilise des dépréciations pour couvrir le risque de crédit avéré inhérent à son activité.
Ces dépréciations prennent la forme de dépréciations individuelles des engagements bilan et de provisions des engagements hors bilan concernés. Ces provisions sont déterminées dossier par dossier, lorsque le management de SBA estime qu'il existe un risque de non-recouvrement total ou partiel. Par ailleurs une provision pour risque pays est également constituée, celle-ci correspond à un pourcentage des encours concentrée sur les pays du Proche-Orient.
Au 31 décembre 2020, le montant total des encours bilan (Paris + Chypre) exposés au risque de crédit s'élève à 110,8 millions d'euros ; le montant total des dépréciations s'élève à 80,9 millions d'euros (dont 0,5 millions d'euros de provisions relatives aux encours déclassés en douteux à l'issue d'un moratoire). Le montant total des encours hors-bilan exposés au risque de crédit s'élève à 1,2 millions d'euros ; le montant total des dépréciations s'élève à 0,8 millions d'euros.
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituaient, dans un contexte marqué par la crise sanitaire Covid-19 d'une part et de la crise libanaise d'autre part, un point clé de notre audit car les provisions et dépréciations sont significatives au regard des comptes pris dans leur ensemble, et font appel au jugement de la direction, à la fois pour identifier les encours concernés et pour déterminer le montant des provisions et dépréciations comptabilisées.
Pour plus de détails sur les principes comptables et les expositions, se référer au notes III, IV, 3, 9, 10 et 13 de l'annexe.

Réponse du collège des commissaires aux comptes face à ce risque

Nous avons apprécié la pertinence et efficacité du dispositif de contrôle de SBA pour l'identification des créances douteuses et l'évaluation des dépréciations et provisions relatives à ces encours, notamment dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 d'une part et de crise libanaise d'autre part.
Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les processus suivants :

- Revue du classement des encours de crédit :
  - nous avons procédé au contrôle du correct classement des encours et nous avons réalisé des contrôles portant sur les adaptations apportées aux modalités d'appréciation du classement dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, notamment dans le cadre de moratoires accordés par Banque SBA ;
  - nous avons par ailleurs apprécié le niveau de risque d'une sélection d'encours les plus importants estimés sains par la direction afin de nous assurer de l'absence de nécessité d'un déclassement en douteux de ces encours.
- Évaluation des dépréciations constituées sur base individuelle et collective dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 d'une part et de crise libanaise d'autre part :
  - nous avons examiné l'évaluation des risques de non-recouvrement et l'estimation des garanties et apprécié les hypothèses et données retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations ;
  - nous avons apprécié la méthodologie de détermination des paramètres de calcul de la provision pour risque pays.

Pour la réalisation de nos tests sur les dépréciations et provisions en date de clôture, nous avons pris en considération les encours sains les plus significatifs en montant et l'ensemble des encours douteux pour lesquels l'exercice du jugement par SBA est déterminant sur l'évaluation des provisions et dépréciations.
Nous avons également examiné les informations présentées dans l'annexe aux comptes annuels, notamment les éléments qualitatifs et quantitatifs relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19 sur l'appréciation du risque de crédit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.
La sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441 6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BANQUE SBA une Assemblée Générale de l'exercice 1996 pour le cabinet Mazars et par l'Assemblée Générale du 27 mai 2008 pour le cabinet Deloitte & Associés.
Au 31 décembre 2020, le cabinet Deloitte & Associés était dans la treizième année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la vingt-quatrième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La défense, le 12 mai 2021
Les commissaires aux comptes

MAZARS
Anne VEAUTE

Deloitte & Associés
Pascal COLIN

B. – Comptes consolidés

I. – Bilan consolidé

(En milliers d'euros.)

Actif	31/12/2020	31/12/2019
Operations interbancaires et assimilées	575 166	532 560
Operations avec la clientèle	302 870	446 390
Obligations actions, autres titres à revenus fixes et variables	79 985	61 790
Part, activité portefeuille et parts dans les entreprises liées	102	97
Immobilisations corporelles et incorporelles	939	1 462
Comptes de régularisation et actifs divers	12 727	8 936
Total actif	971 788	1 051 235

Passif	31/12/2020	31/12/2019
Operations interbancaires et assimilées	123 340	153 320
Operations avec la clientèle	714 595	763 132
Comptes de régularisation et passifs divers	4 534	6 549
Provisions pour risques et charges	3 311	3 332
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	126 007	124 902
Capital souscrit	40 280	40 280
Primes d'émission	1 010	1 010
Réserves consolidées et autres	83 538	79 545
Résultat de l'exercice	1 179	4 067
Total passif	971 788	1 051 235

Hors bilan	31/12/2020	31/12/2019
Engagements donnés de l'activité bancaire	92 183	67 861
Engagements de financement	56 598	29 216
Engagements de garantie	35 485	38 090
Engagements sur titres	100	555
Engagements reçus de l'activité bancaire	50 696	85 435
Engagements de financement		
Engagements de garantie	50 696	85 435
Engagements sur titres		

II. – Compte de résultat consolidé

(En milliers d'euros.)	31/12/2020	31/12/2019
+ Intérêts et produits assimilés	18 054	20 427
-Intérêts et charges assimilées	-6 444	-7 676
+ Revenus des titres à revenu variable		
+ Commissions (Produits)	5 090	5 153
-Commissions (Charges)	-361	-262
+/-Gains ou pertes de change	1 532	1 238
+/-Gains ou pertes sur titres de négociation	359	942
+/-Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement		131
+Autres produits d'exploitation bancaire	594	457
-Autres charges d'exploitation bancaire	-3	-42
Produit net bancaire	18 821	20 367
-Charges générales d'exploitation	-13 496	-13 467
-Dotation aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-608	-392
Résultat brut d'exploitation	4 717	6 508
+/-Coût du risque	-2 911	-309
Résultat d'exploitation	1 806	6 199
+/-Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		
+/-Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3	
Résultat courant avant impôt	1 809	6 199
+/-Résultat exceptionnel	16	25
-Impôt sur les bénéfices	-646	-2 157
-Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		
+/-Dotation/Reprise fonds pour risques bancaires généraux		
-Intérêts minoritaires		
Résultat net part du groupe	1 179	4 067
Résultat par action	0,64	1,96
Résultat dilué par action	0,64	1,96

III. – Notes annexes aux comptes consolidés

Principes de consolidation et Principes comptables

I. – Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de la BANQUE SBA sont établis conformément aux dispositions du règlement 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable, relatif à la consolidation des comptes des établissements de crédit.
Les comptes des filiales étrangères ayant été établis d'après les règles comptables des pays d'origine, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes et aux règles généralement admis par la profession bancaire française.

II. – Principes et modalités de consolidation

A) Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes sociaux de la Banque et les comptes de sa filiale LF FINANCE (SUISSE) S.A., détenue à hauteur de 100 %.
LF FINANCE (SUISSE) S.A. est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

B) Date d'arrêté des comptes

Les comptes de toutes les sociétés consolidées ont été arrêtés au 31 décembre 2020.

C) Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans l'entreprise consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de l'entreprise est, après analyse, répartie entre corrections de valeur des éléments de bilan de l'entreprise consolidée et un écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif sous une rubrique propre et les écarts d'acquisition négatifs sont inclus au passif dans les « Provisions pour risques et charges ». Ils font l'objet d'un amortissement ou d'une reprise au compte de résultat selon un plan préalablement fixé sur une durée déterminée en fonction des objectifs de l'acquisition et qui ne peut en aucun cas excéder vingt ans.
Les écarts d'acquisition constatés au cours de l'année 1993 sur LF Finance (Suisse) S.A. ont été intégralement amortis au cours de ce même exercice et au 31 décembre 2020, aucun écart d'acquisition ne subsiste au bilan.

D) Retraitement et opérations réciproques

Il a été procédé au retraitement des opérations de LF Finance (Suisse) S.A suivant les normes comptables françaises. Les opérations réciproques et les opérations à caractère fiscal ont été éliminées.

E) Impôts différés

Les impositions différées résultent de différences temporaires entre le résultat comptable retraité et le résultat fiscal des sociétés consolidées. Le calcul des impôts différés est effectué pour chaque entité fiscale.

III. – Méthodes comptables

A) Opérations en devises

Les positions de change résultant des opérations au comptant ou à terme sont réévaluées au cours de change en vigueur à la date de clôture ; les profits ou pertes générés par les opérations de change au comptant sont portés en résultat de change.
Les reports ou déports des opérations de change à terme sont enregistrés en produits ou en charges, prorata temporis, sur la durée de vie des contrats.
Les bilans des sociétés et succursales étrangères sont convertis aux cours de fin d'exercice et les comptes de résultat au cours moyen de l'exercice. Les comptes de capitaux propres de la filiale consolidée sont maintenus au cours historique.
Les différences de conversion qui en résultent, figurent sous la rubrique « Réserves consolidées et autres ».

B) Crédits à la clientèle et provisions

Les crédits à la clientèle sont distingués par nature sur notre tableau annexé n° 3. Les créances rattachées sont agrégées avec chacune des principales rubriques. Les montants des créances incluent les encours douteux, nets des provisions.
En application du règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.), lorsque les conditions de solvabilité d'une contrepartie sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, aucun reclassement en encours sain n'est prévisible, les encours concernés sont spécifiquement identifiés au sein des encours douteux comme encours douteux compromis.
La banque SBA ne compte aucune créance restructurée à des conditions hors marché.
Conformément aux dispositions des articles 2231-1 et 2231-2 de ce règlement et à l'avis n°2005-07 du 21/06/2005, l'actualisation des flux prévus de capital et d'intérêts des créances douteuses a été effectuée au 31 décembre 2020.
Le classement pour une contrepartie donnée des encours en encours douteux entraîne par contagion un classement identique de l'encours et des engagements relatifs à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.
Les provisions pour créances sur la clientèle sont déterminées dossier par dossier, lorsque la Direction estime qu'il existe un risque de non-recouvrement total ou partiel. Elles se font en tenant compte des perspectives de recouvrement (niveau de solvabilité de l'emprunteur), des procédures suivies (à l'amiable ou par voie légale), de l'évaluation des garanties recueillies et la possibilité effective de leur mise en œuvre. Elles sont enregistrées en déduction des actifs, et sont constituées dans la même monnaie que la créance concernée.
Les intérêts des créances douteuses font l'objet d'une provision d'un montant identique et sont portées en diminution des postes de produits d'intérêts concernés et, par conséquent, du Produit Net Bancaire.
Notre tableau numéro 10 ventile nos créances douteuses par secteur économique.

C) Risques et charges

Les engagements sur les pays classés à risque sont suivis et contrôlés de façon permanente.
Les provisions sur risques pays figurent au passif du bilan (cf. tableau 9). Elles sont déterminées suivant instruction de la Direction Générale en fonction de la situation financière de chaque pays.
Notre exposition aux risques pays reste principalement concentrée sur les pays du Proche - Orient.

D) Titres de placement, de transaction, de participations

1. – Titres d'investissement.
Sont comptabilisés en titres d'investissement les titres acquis dans un objectif de rendement jusqu'à échéance.
Conformément au règlement ANC n°2014-07, la Banque effectue l'étalement en produit ou perte de la surcote ou décote des titres à revenu fixe.
Les titres sont enregistrés au bilan à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition.
Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres.
Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

2. – Titres de transaction
Sont comptabilisés en titres de transaction les titres acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.
Les titres sont évalués à chaque arrêté comptable au cours du marché et enregistrés en mark-to-market.

3. – Titres de participation
Les titres de participation en devises financés en euros, sont enregistrés à leur cours de change historique, conformément au règlement 89-01 de la Commission Bancaire.
A la clôture de l'exercice, leur valeur est estimée en considération de leur valeur d'usage et les moins-values latentes donnent lieu à constitution de provisions pour dépréciation.

E) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles concernent les frais d'établissement et les logiciels acquis. Ils sont amortis sur une durée de trois ans. Les amortissements dérogatoires, sur certains logiciels, sont retraités de façon à faire réapparaître leur amortissement économique.
Par ailleurs, lors de l'achat par SBA Paris début janvier 2006 des parts minoritaires de LF Finance (Suisse) S.A., la différence entre le prix d'acquisition et la valeur des fonds propres correspondant à la part des intérêts minoritaires, soit

835 000 euros, a été identifiée comme acquisition de portefeuille de clientèle faisant partie des immobilisations incorporelles.
Cette acquisition est intégralement provisionnée.
Les immobilisations corporelles figurant à l'actif ont une valeur brute constituée par leur coût d'acquisition. Aucune réévaluation n'a été pratiquée.
Les amortissements sont calculés sur la durée de vie probable d'utilisation des biens selon le mode linéaire ou dégressif.
L'application du règlement ANC 2014-03 n'a pas généré d'impact significatif dans les comptes au 31 décembre 2020.
Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

Frais d'établissement et logiciels	3 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Immeubles	20 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

F) Frais de personnel

La provision retraite calculée pour l'exercice 2020 est effectuée en application de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003, qui modifie le montant des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière.
Cette provision s'élève à 351.397 euros au 31 décembre 2020.
Conformément à la recommandation du CNC 2003-R01 et au règlement sur les passifs, une provision pour médailles du travail est enregistrée dans les comptes de la Banque SBA Paris et se monte à 255.979 euros au 31 décembre 2020.

G) Comptabilisation des charges et des produits

Commissaires aux comptes
Le montant des honoraires T.T.C. réglés cette année à nos commissaires aux comptes s'élève à 117.671 euros pour Deloitte et 65.102 euros pour Mazars.

Intérêts et commissions
Les intérêts et commissions assimilées aux intérêts sont comptabilisés prorata temporis.
Toutes les autres commissions sont enregistrées à l'encaissement, y compris les commissions reçues ou payées lors de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours, pour lesquelles, du fait de leur caractère non- significatif, le règlement n° 2014-07 n'a pas été appliqué.
Les produits et charges en devises sont enregistrés dans leur devise originelle.
Les encaissements et décaissements ainsi que les produits et charges courus sont convertis en euros quotidiennement au cours du jour.
Les dividendes sont enregistrés à la date de mise en paiement ou encaissement.

Revenus des titres de participation, titres de l'activité de portefeuille et de placement
Les revenus des actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à la date d'encaissement.
Les revenus des obligations et autres titres à revenus fixes sont comptabilisés sur la base des intérêts courus.

H) Conséquence de la crise de la COVID-19

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la crise Libanaise d'une part et la crise mondiale du Coronavirus d'autre part ont entrainé une diminution sensible de notre activité et de nos résultats.
Il ne nous est pas possible, à ce stade, de chiffrer précisément, tant au niveau des activités que des résultats, la part de cette baisse qu'il convient d'affecter à la seule crise du Coronavirus.
Seul, un de nos clients dont l'activité est pour l'essentiel concentrée dans les Etats du Golfe, a bénéficié du moratoire prévu par la réglementation sur le report d'échéance et le rééchelonnement des crédits en réponse à la pandémie de COVID - 19. A l'échéance de ce moratoire ce client a été déclassé en créances douteuses pour un montant d'EUR 3,5 millions.

I) Evènements post clôture

Aucun évènement post clôture n'est à signaler pour ce début d'année 2021.

Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat
(L'ensemble des chiffres ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros)

1. – Créances sur les établissements de crédit

	2020	2019
Caisse et banques centrales à vue	246 376	291 855
Comptes à vue	207 297	130 010
Prêts jj		110 574
Comptes à terme	121 452	-
Créances rattachées	41	121
Créances douteuses	-	-
	575 166	532 560
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	571 091	530 585
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an	4 075	1 975
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	-	-
Durée résiduelle supérieure à 5 ans	-	-
	575 166	532 560

2. – Dettes sur les établissements de crédit

	2020	2019
Comptes à vue	42 579	76 704
Emprunts JJ		
Comptes à terme	80 758	76 535
Dettes rattachées	3	81
	123 340	153 320
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	123 340	153 320
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an	-	-
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	-	-
Durée résiduelle supérieure à 5 ans	-	-
	123 340	153 320

3. – Créances sur la clientèle

	2020	2019
Créances commerciales	-	-
Crédits à l'exportation	6 295	3 743
Crédits de trésorerie	117 205	174 470
Crédits d'équipement	10 199	12 051
Crédits à l'habitat	60 385	58 780
Clientèle financière	-	-
Autres concours à la clientèle	12 400	59 963
Comptes à vue	65 575	124 285
Créances rattachées	976	2 040
Créances douteuses compromises	65 578	51 675
Provisions sur créances douteuses compromises	- 62 889	- 51 675
Créances douteuses non compromises	45 201	34 912
Provisions sur créances douteuses non compromises	- 18 055	- 23 854
	302 870	446 390
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	199 304	254 343
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an	28 847	63 327
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	65 298	99 549
Durée résiduelle supérieure à 5 ans	9 421	29 171
	302 870	446 390

Répartition des emplois clientèle par devises	2020	2019
USD	59 %	66 %
EURO	38 %	31 %
Autres	3 %	3 %

Répartition des emplois clientèle par pays	2020	2019
France	20 %	15 %
Europe (France exclue)	14 %	13 %
Moyen Orient	42 %	50 %
Autres	24 %	22 %

4. – Dettes sur la clientèle

	2020	2019
Comptes à vue	463 544	335 459
Comptes à terme	250 357	425 506
Dettes rattachées	694	2 167
	714 595	763 132
Durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois	660 561	611 107
Durée résiduelle supérieure à 3 mois et inférieure ou égale à 1 an	53 964	151 350
Durée résiduelle supérieure à 1 an et inférieure ou égale à 5 ans	70	675
Durée résiduelle supérieure à 5 ans		
	714 595	763 132

Répartition des emplois clientèle par devises	2020	2019
USD	69 %	71 %
EURO	26 %	23 %
Autres	5 %	6 %

Répartition des emplois clientèle par pays	2020	2019
Europe	23 %	33 %
Moyen Orient	68 %	56 %
Autres	9 %	11 %

5. – Titres d'investissements, de placements et de transactions

	2020					2019				
	Valeur brute	Valeur de marché	+ Value latente	- Value latente prov.	Valeur nette comptable	Valeur brute	Valeur de marché	+ Value latente	- Value latente prov.	Valeur nette comptable
Obligations										
Titres cotés										
Emis par organismes publics	5 805	5 805		-	5 805	4 984	4 984		-	4 984
Emetteurs autres	74 180	74 180		-	74 180	56 806	56 806		-	56 806
Total	79 985	79 985	-	-	79 985	61 790	61 790	-	-	61 790
ACTIONS										
Titres cotés										
SICAV de capital			-	-	-			-	-	-
- Autres actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés										
- Autres actions	-	-	-		-	-	-	-		-
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition des titres par nature comptable	2020	2019
Titres de transaction	18.378 K€	19.131 K€
Titres de placement	0 K€	0 K€
Titres d'investissement	61.607 K€	42.659 K€
Total	79.985 K€	61.790 K€

6. – Parts dans les entreprises liées et titres de participation

	Valeur Nette au 01/01/2020	Acquisition et Change	Dotation de l'année	Reprise de l'année	Valeur Nette au 31/12/2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020
Titres de participation							
Certificat FGDR	16	20	56		92	92	
T.B.L. Realisation P.L.C.						1 286	1 286
SWIFT	10				10	10	
SCI Bois Fleuret						2	2
Total	26	20	56		102	1 390	1 288

7. – Immobilisations brutes

	Montant au 01/01/2020	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Montant au 31/12/2020
1) Immobilisations incorporelles	2 644	32		2	2 678
Fonds commercial					
Frais d'établissement	317			2	319
Autres immobilisations incorporelles	2 327	32			2 359
2) Immobilisations corporelles	5 766	83		-52	5 797
Construction	699				699
Mobilier et Matériel	3 313	43		3	3 359
Agencement	1 754	40		-55	1 739
Total	8 410	115		-50	8 475

8. – Amortissements et provisions

	Montant au 01/01/2020	Dotations	Amortissement sur cessions	Autres mouvements	Montant au 31/12/2020
1) Immobilisations incorporelles	2 184	77		234	2 495
Fonds commercial					
Frais d'établissement	319			1	320
Autres immobilisations incorporelles	1 865	77		233	2 175
2) Immobilisations corporelles	4 764	298		-21	5 041
Construction	424	17			441
Mobilier et Matériel	2 920	182		5	3 107
Agencement	1 420	99		-26	1 493
Total	6 948	375		213	7 536

9. – Provisions pour créances douteuses, risques et charges et risques pays

	Montant au 01/01/2020	Dotations	Reprises et utilisations	Reclassement et différence de change	Montant au 31/12/2020
Provisions pour créances douteuses clients	75 529	9 584	-434	-3 735	80 944
Provisions pour créances douteuses banques					
Provisions inscrites au Passif pour :					
- Charges	608	70	-42	2	638
- Indemnités de fin de carrière	321	40	-10		351
- Risques Pays	1 660			-141	1 519
- Hors Bilan	743	411	-307	-44	803
Total provisions	78 861	10 105	<793 >	<3 918 >	84 255

Le ratio des créances douteuses nettes de provisions sur les crédits à la clientèle s'établit à 10.53 % au 31 décembre 2020 contre 2.89 % au 31 décembre 2019.
Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 73.05 % fin 2020 contre 87.23 % fin 2019.

10. – Ventilation par secteur économique des clients douteux

	Encours au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020	Taux de provision au 31/12/2020	Encours au 31/12/2019	Provisions au 31/12/2019	Taux de provision au 31/12/2019
Immobilier	19 798	2 785	14,07 %	6 067	1 770	29,17 %
Transport Maritime	3 998	3 978	99,50 %	4 043	4 043	100,00 %
Fabrication industrielle	44 036	40 860	92,79 %	42 981	37 904	88,19 %
Activité commerciale	42 379	32 733	77,24 %	32 905	31 222	94,89 %
Télécommunications	588	588	100,00 %	591	591	100,00 %
	110 799	80 944	73,05 %	86 587	75 530	87,23 %

11. – Variation de la situation nette consolidée

	Groupe	Minoritaire	Total
Fonds propres consolidés au 01 janvier 2020	124 902		124 902
Différence de conversion 2020	-74		-74
Fonds propres consolidés hors résultat 2020	124 828		124 828
Résultat consolidé au 31 décembre 2020	1 179		1 179
Fonds propres consolidés au 31 décembre 2020	126 007		126 007

La Banque SBA est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe bancaire B.L.F.

12. – Comptes de régularisation et autres actifs et passifs

Actif	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Débiteurs divers	6 872	7 657
Charges payées d'avance	478	457
Comptes d'ajustement devises	1 334	-
Produits à recevoir	200	595
Opérations sur titres	-	170
Divers	3 843	58
Total	12 727	8 936

Passif	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Dettes fiscales et sociales	2 410	3 504
Produits perçus d'avance	49	53
Comptes d'Ajustement		
Charges à payer	1 795	1 871
Créditeurs divers	152	552
Chèque à l'encaissement	-	-
Sociétés de Bourse		
Divers	128	569
Total	4 534	6 549

13. – Incidence en résultat des provisions, pertes et récupérations

	2020	2019
Dotations	-3 651	-3 367
- Créances douteuses	-3 651	-3 367
- Risques pays	-	-

- Risques et charges	-	-
- Engagements de fin de carrière	-	-
- Engagements par signature	-	-
Pertes sur créances irrécupérables	-17	-3 159
- Créances douteuses	-17	-3 159
- Titres de participation		
- Risques pays		
Reprises de provisions	757	6 217
- Créances douteuses	757	6 217
- Risques pays	-	-
- Risques et charges	-	-
- Engagements de fin de carrière	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
- Créances douteuses		
- Risques pays	-	-
Net des dotations et reprises sur créances douteuses	-2 911	-309

14. – Chiffre d'affaires et résultat

	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Chiffre d'affaires	25 629	28 347
Produit net bancaire	18 821	20 367
Résultat brut d'exploitation	4 717	6 508
Résultat net avant impôt	1 809	6 199
Résultat exceptionnel	16	25
Impôt sur les sociétés	-646	-2 157
Résultat Net Part du Groupe	1 179	4 067

Moyenne du cours du Dollar US :

- 2020 : 0,8149 €
- 2019 : 0,8935 €

15. – Ventilation géographique du produit net bancaire

	2020			2019		
	Métropole	Etranger	Total	Métropole	Etranger	Total
Intérêts et assimilés						
- Produits	12 712	5 342	* 18 054	15 529	4 898	* 20 427
- Charges	-5 357	-1 087	* -6 444	-7 467	-209	* -7 676
Net	7 355	4 255	11 610	8 062	4 689	12 751
Revenu des titres à revenu variable						
Commissions						
- Produits	1 451	3 639	5 090	1 140	4 013	5 153
- Charges	-310	-51	-361	-225	-37	-262
Net t	1 141	3 588	4 729	915	3 976	4 891
Operations financières						
- Solde des opérations de négociation	1 866	26	1 892	2 125	55	2 180
- Solde des opérations sur titres de placement				131		131
Net	1 866	26	1 892	2 256	55	2 311
Autres opérations bancaires						
- Produits	264	330	594	187	269	456
- Charges	-4		-4	-42		-42
Net	260	330	590	145	269	414
Produit net bancaire	10 622	8 199	18 821	11 378	8 989	20 367

** Déduction faite des comptes liés*

La colonne « Métropole » regroupe les charges et produits de l'activité de la BANQUE SBA Paris.
La colonne « Etranger » regroupe les charges et produits de l'activité de l'agence de Chypre et de LF Finance (Suisse) S.A.

16. – Produits et charges exceptionnels

	2020	2019
Produits	34	30
Charges	18	5

17. – Charges de personnel et effectif moyen

Charges de personnel

	2020	2019
Salaires et Traitements	5 102	5 187
Charges Sociales	2 845	2 628
Total	7 947	7 815
Dont charges de retraite	669	554

Effectif moyen :

	2020		2019	
	Social	Entreprises consolidées	Social	Entreprises consolidées
Direction Générale	3	1	3	1
Cadres	29	1	28	1
Techniciens	24	9	23	8
Total	56	11	54	10

18. – Comptes liés intra-groupe

Banque Libano-Française	31/12/2020	31/12/2019
Actif		
Comptes courants	1 689	2 126
Prêts Terme		
Créances rattachées		10
Passif		
Comptes courants	3 324	24 867
Emprunts Jour/Jour		
Emprunts Terme	80 224	76 000
Dettes rattachées	2	
Autres sommes dues		
Hors Bilan		
Forex à Terme		
Garanties Données	2 743	5 260
Intérêts		
Total Charges	-17	-17
Total Produits	47	47
Commissions		
Charges		
Frais de siège	-468	-458
Produits	6	6

19. – Engagements hors-bilan

Engagements donnés	2020	2019
Engagements de financement		
Ouvertures de L/C's confirmés d'ordre de la clientèle	22 735	23 577
Acceptations à payer (d'ordre de la clientèle)	5 016	1 818
Autres engagements en faveur de la clientèle	28 847	3 821
	56 598	29 216
Engagements de garantie		
Garanties émises d'ordre de banques	11 454	9 773
Garanties, avals, et cautions sur marchés d'ordre de la clientèle	22 842	25 021
Engagements douteux	1 189	3 296
	35 485	38 090
Engagements sur titres		
Titres acquis avec facultés de rachat ou de reprise		
Autres engagements donnés	100	555
	100	555

Engagements reçus	2020	2019
Garanties reçues de banques	50 696	85 435
Garanties reçues des sociétés d'assurance et administrations		
Total	50 696	85 435

20. – Activité par pays

Nom des implantations	SBA PARIS	SBA CHYPRE	LF FINANCE SUISSE SA
Nature de l'activité	Banque	Banque	Gestion de fortune
Localisation géographique	Paris	Limassol	Genève

Année 2020	FRANCE	CHYPRE	SUISSE
Produit Net Bancaire	10 622	4 100	4 072
Chiffre d'affaires	16 293	4 936	4 499
Effectif à temps plein	42	14	11
Bénéfice avant impôt	1 332	256	852
Impôt sur les bénéfices	-138	-273	-120
Subventions publiques reçues	0	0	0

21. – Comptes inactifs (au sens de la loi ECKERT promulguée le 13 juin 2014)

Nombre de comptes inactifs ouverts	103
Encours des dépôts et avoirs inscrits sur ces comptes inactifs	4 443 344,43 €
Nombre de compte inactifs transférés à la CDC en 2019	2
Montant total des fonds déposés à la CDC en 2019	1 010,50

IV. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BANQUE SBA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.
C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Risque de crédit et provisions pour risque pays

Risque identifié

Dans le cadre de ses activités de crédit à la clientèle, la banque SBA est exposée au risque de crédit clientèle.
L'évaluation et l'identification du risque de crédit requiert l'exercice du jugement par la direction, en particulier dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 d'une part et de crise libanaise d'autre part, et accentué par la réglementation sur le report d'échéance et le rééchelonnement des crédits.
SBA comptabilise des dépréciations pour couvrir le risque de crédit avéré inhérent à son activité.
Ces dépréciations prennent la forme de dépréciations individuelles des engagements bilan et de provisions des engagements hors bilan concernés. Ces provisions sont déterminées dossier par dossier, lorsque le management de SBA estime qu'il existe un risque de non-recouvrement total ou partiel. Par ailleurs une provision pour risque pays est également constituée, celle-ci correspond à un pourcentage des encours concentrée sur les pays du Proche-Orient.
Au 31 décembre 2020, le montant total des encours bilan exposés au risque de crédit s'élève à 110,8 millions d'euros ; le montant total des dépréciations s'élève à 80,9 millions d'euros (dont 0,5 millions d'euros de provisions relatives aux encours déclassés en douteux à l'issue d'un moratoire). Le montant total des encours hors-bilan exposés au risque de crédit s'élève à 1,2 millions d'euros ; le montant total des dépréciations s'élève à 0,8 millions d'euros.
Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituaient, dans un contexte marqué par la crise sanitaire Covid-19 d'une part et de la crise libanaise d'autre part, un point clé de notre audit car les provisions et dépréciations sont significatives au regard des comptes pris dans leur ensemble, et font appel au jugement de la direction, à la fois pour identifier les encours concernés et pour déterminer le montant des provisions et dépréciations comptabilisées.
Pour plus de détails sur les principes comptables et les expositions, se référer au notes III, IV, 3, 9, 10 et 13 de l'annexe.

Réponse du collège des commissaires aux comptes face à ce risque

Nous avons apprécié la pertinence et efficacité du dispositif de contrôle de SBA pour l'identification des créances douteuses et l'évaluation des dépréciations et provisions relatives à ces encours, notamment dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 d'une part et de crise libanaise d'autre part.

Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les processus suivants :

- Revue du classement des encours de crédit :
  - nous avons procédé au contrôle du correct classement des encours et nous avons réalisé des contrôles portant sur les adaptations apportées aux modalités d'appréciation du classement dans le contexte de crise liée à la pandémie de Covid-19, notamment dans le cadre de moratoires accordés par Banque SBA ;
  - nous avons par ailleurs apprécié le niveau de risque d'une sélection d'encours les plus importants estimés sains par la direction afin de nous assurer de l'absence de nécessité d'un déclassement en douteux de ces encours.
- Évaluation des dépréciations constituées sur base individuelle et collective dans un contexte complexe et évolutif de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 d'une part et de crise libanaise d'autre part :
  - nous avons examiné l'évaluation des risques de non-recouvrement et l'estimation des garanties et apprécié les hypothèses et données retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations ;
  - nous avons apprécié la méthodologie de détermination des paramètres de calcul de la provision pour risque pays.

Pour la réalisation de nos tests sur les dépréciations et provisions en date de clôture, nous avons pris en considération les encours sains les plus significatifs en montant et l'ensemble des encours douteux pour lesquels l'exercice du jugement par SBA est déterminant sur l'évaluation des provisions et dépréciations.
Nous avons également examiné les informations présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, notamment les éléments qualitatifs et quantitatifs relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19 sur l'appréciation du risque de crédit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 23 mars 2021. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société BANQUE SBA une Assemblée Générale de l'exercice 1996 pour le cabinet Mazars et par l'Assemblée Générale du 27 mai 2008 pour le cabinet Deloitte & Associés.
Au 31 décembre 2020, le cabinet Deloitte & Associés était dans la treizième année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la vingt-quatrième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice

professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.
Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La défense, le 12 mai 2021
Les commissaires aux comptes

MAZARS
Anne VEAUTE

Deloitte & Associés
Pascal COLIN

VI. – Rapport de gestion

Les rapports de gestion sociaux et consolidés peuvent être consultés à la BANQUE SBA.